

SFR se lance à la conquête du marché de l'ADSL

SFR lance *SFR Happy Zone* et *SFR Happy Zone +ADSL*. Son ambition est de répondre à l'attente de ses clients et à l'évolution des usages.

Pour cela, le groupe mise sur la possibilité de téléphoner de façon illimitée avec leur mobile depuis leur domicile, mais également sur un accès à une connexion ADSL de 20 Mo.

Le français entend ainsi assurer la continuité entre le mobile et l'ordinateur.

« Les Français sont de plus en plus 'mobile centric'. 81 % de nos clients considèrent leur mobile comme leur téléphone principal, 94 % prennent leur mobile partout avec eux, 77 % pensent que le téléphone est facile à utiliser, et 59 % ont enregistré leur carnet d'adresses sur leur mobile. Et si l'on regarde en entreprise, les résultats sont très similaires. Qui plus est, les usages du mobile sont de plus en plus nombreux, en 2006 nous avons vendu près de 4 millions de morceaux de musique et autant de jeux », déclare Franck Esser, p-dg de SFR.

Notons que ces deux offres : *Happy Zone* et *Happy Zone +ADSL* sont deux options (ndlr : sans engagement) qui s'adressent aux abonnés SFR ayant un forfait de deux heures ou plus.

SFR Happy Zone : la téléphonie illimitée quand on est chez soi

L'opérateur annonce le lancement national de cette offre après une phase pilote réussie de 6 mois dans les Bouches-du-Rhône et en Haute-Garonne : plus de 14.500 clients ont souscrit à cette offre dans les deux départements.

En Allemagne, en Italie et en Espagne, où cette offre est déjà lancée, SFR revendique 3 millions de clients. Un résultat « *concluant* » pour la direction de SFR, qui a décidé de rendre disponible cette offre à ses clients dans l'Hexagone.

Concrètement, *Happy Zone* permet aux abonnés d'avoir la téléphonie illimitée avec leur mobile 24h/24 et 7j/7 quand ils appellent les numéros fixes nationaux et quand ils sont dans la *Happy Zone* : chez eux, et autour de leur domicile (ndlr : dans un rayon de 500 mètres en milieu urbain, et de 2 km en milieu rural).

Un 'bip' signale que l'appel est bien passé depuis la zone préférentielle. Signalons que lorsque l'utilisateur sort de la zone, mais qu'il a commencé la conversation en *Happy Zone*, l'appel est inclus dans l'offre illimitée. Ce qui n'est pas le cas si l'appel a débuté en dehors de ladite zone, mais qu'il se termine à son domicile.

Activable par un simple appel au Service Client, l'offre est proposée à **14,90 euros par mois**, avec un tarif préférentiel de 9,90 euros pour tous les clients abonnés à SFR depuis plus d'un an.

SFR Happy Zone +ADSL : au-delà du standard du marché

Cette nouvelle offre qui sera lancée le 25 avril 2007, associe l'offre de base pour tout accès ADSL à 3

offres spécifiques à SFR. Le groupe a décidé de garder le prix standard du marché pour l'ADSL à **29,90 euros par mois en zone dégroupée et 37,90 par mois en zone non dégroupée...**

Le marché de l'ADSL est encore assez juteux puisque près de 50% des foyers français ne disposent pas d'un accès ADSL.

En quoi consiste ce nouvel abonnement :

-La box labellisée SFR

-Un débit de 20 Méga avec la qualité technique de la Box SFR et du réseau Neuf Cegetel

-La téléphonie illimitée Voix sur IP vers les numéros fixes nationaux et internationaux

-Une offre de télévision qui inclut 36 chaînes gratuites (dont la celles de la TNT), 7 bouquets payants, un magnétoscope numérique et un guide des programmes.

-Les appels illimités sur les fixes nationaux avec son mobile dans la *Happy Zone*.

-La continuité des services : répondeur convergent, SFR Mail et un seul répertoire pour le mobile et la boîte mail.